Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20260303-20260218-DE

République Française
Commune de Berric

Département du Morbihan
2026-218

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	13	16

Vote
A l'unanimité
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Morbihan
Le : 06/03/2026
Et Publication du : 06/03/2026

L'an 2026, le 3 Mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Berric s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GRIGNON Michel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 19/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20/02/2026.

Présents : M. GRIGNON Michel, Maire, M. DESBAN Jean-François, Mme MOREL Patricia, M. GRIJOL François, Mme JUBIN Sophie, Mme COUSSEMACQ Mathilde, Mme BRULE Delphine, Mme FRAGNAUD Hélène, Mme CAREIL Larissa, M. TAVERNIER Jean-Sébastien, M. LE PIRONNEC Gilles, M. LUHERNE Vincent, Mme JOSSET Carole

Excusé(s) ayant donné procuration : M. MEZZOUG Adil à M. DESBAN Jean-François, Mme LEMOINE Stéphanie à M. GRIGNON Michel, Mme LE MONNIER Solène à Mme MOREL Patricia
Absent(s) : M. SOUCHET Frédéric, M. DANIELO Philippe, M. TROLEZ Ronan
A été nommé(e) secrétaire : Mme BRULE Delphine

2026-02-18 – Marché Aménagement : lot 2 : avenant

La conseillère déléguée à l'aménagement rappelle le montant du marché de travaux en cours pour l'Aménagement du bourg (Aménagement de la Place et Liaison douce).

TABLEAU RÉCAPITULATIF	MONTANT HT	MONTANT TTC
Lot 1 - Terrassement Voirie	390 192,77 €	468 231,32 €
Lot 2 - Aménagement paysager	371 223,93 €	445 468,72 €
Lot 3 - Réseau EP	125 844,80 €	151 013,76 €
TOTAL MARCHÉ AVEC AVENANTS	**887 261,50 €**	**1 064 713,80 €**

Par délibération n°2025-10-50 du 14 octobre 2025, le Conseil municipal avait validé l'avenant en moins-value du lot 2 suivant :

Lot 2- Aménagement paysager - ATLANTIC PAYSAGES		MONTANT HT
Montant marché initial		396 360,55 €
Devis du 9/07/2025	Travaux divers	-2 654,22 €
Devis du 18/09/2025	Travaux divers	-22 482,40 €
TOTAL MOINS-VALUES HT		**-25 136,62 €**
Montant marché avec avenant		**371 223,93 €**

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20260303-20260218-DE

La délibération n°2025-10-50 du 14 octobre 2025 relative à l'avenant en moins-value n°2 doit être rapportée en raison d'une erreur sur le montant de la moins-value dû à un doublon de moins-value sur les mains courantes des escaliers vers le parking de la salle Le Verger :

Lot 2- Aménagement paysager - ATLANTIC PAYSAGES		**MONTANT HT**
Montant marché initial		396 360,55 €
Devis du 9/07/2025 corrigé	Travaux divers	7 224,78 €
Devis du 18/09/2025	Travaux divers	-22 482,40 €
TOTAL MOINS-VALUES NETTE HT		**-15 257,62 €**
Montant marché avec avenant		**381 102,93 €**

Il y a donc lieu de prendre une nouvelle délibération actant du montant du marché avec avenant.

TABLEAU RÉCAPITULATIF	**MONTANT HT**	**MONTANT TTC**
Lot 1 - Terrassement Voirie	390 192,77 €	468 231,32 €
Lot 2 - Aménagement paysager	381 102.93 €	457 323.52€
Lot 3 - Réseau EP	125 844,80 €	151 013,76 €
TOTAL MARCHÉ AVEC AVENANTS	**897 140,50 €**	**1 076 568,60 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :
- rapporter la délibération n°2025-10-50 du 14 octobre 2025 autorisant l'avenant en moins-value du lot 2 – Aménagement paysager ;
- approuver le nouvel avenant financier du lot 2 – Aménagement paysager avec l'entreprise ATLANTIC PAYSAGES, d'un montant net de - 15 257,62 € HT ;
- arrêter le montant du marché modifié à 897 140,50 € HT – 1 076 568,60 € TTC ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant ainsi que tout document se rapportant à son exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/03/2026
Le Maire
Michel GRIGNON

